

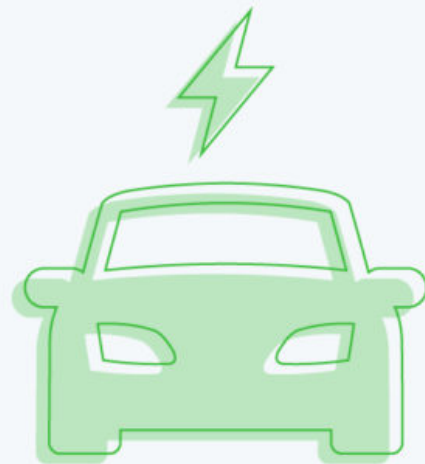
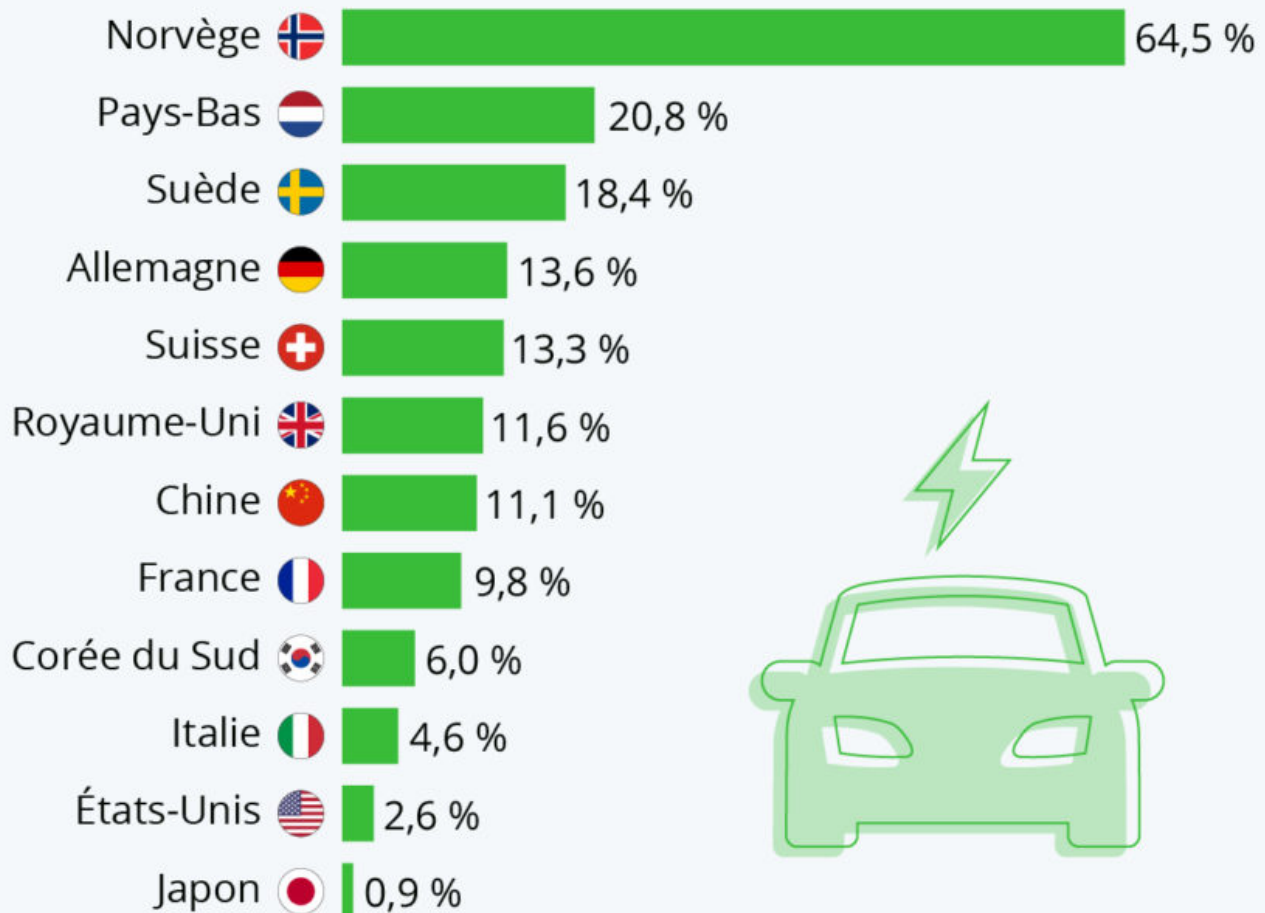
Ecrit par le 16 juin 2026

Mobilité électrique : l'Europe en pole position

Ecrit par le 16 juin 2026

Mobilité électrique : l'Europe en pole position

Part des véhicules 100 % électrique dans les nouvelles immatriculations de voitures particulières en 2021



Sélection de pays.

Source : Strategy& - PwC



statista

Ecrit par le 16 juin 2026

Malgré un contexte difficile pour l'[industrie automobile](#), affectée par les pénuries de composants et de matières premières, les [véhicules électriques](#) ont continué de progresser de façon spectaculaire en 2021. Par rapport à l'année précédente, les ventes mondiales de voitures particulières 100 % électrique ont plus que doublé pour atteindre environ 4,4 millions d'unités selon le [bilan annuel](#) publié par PwC. La Chine représente de loin le plus grand marché en volume, le pays ayant écoulé à lui seul 2,9 millions d'unités.

Mais si l'on regarde les parts de marché des modèles tout électrique, l'Europe est toujours en pole position. Comme les années précédentes, la Norvège constitue l'exception la plus notable en tête de liste : en 2021, près de deux voitures nouvellement immatriculées sur trois étaient électriques. Les Pays-Bas et la Suède affichent également parmi les parts de marché les plus élevées, respectivement 20,8 % et 18,4 %, témoignant de l'adoption rapide de la mobilité électrique en Europe du Nord. En [France](#), les voitures électriques pures ont atteint près de 10 % des nouvelles immatriculations en 2021.

Hors d'Europe, c'est la Chine qui domine sur le plan de l'adoption, avec environ 11 % de part de marché en 2021. Comme le révèle notre graphique, les États-Unis et le Japon sont plutôt à la traîne : le tout électrique n'ayant représenté que respectivement 2,7 % et 0,9 % des ventes dans ces pays l'année dernière.

C'est un ensemble de [mesures politiques](#) avantageuses - exonérations fiscales, gratuité des péages et autres incitations économiques - qui a permis à la Norvège de promouvoir avec un tel succès l'achat de véhicules électriques. Mais ce modèle reste difficilement transférable ailleurs. Tout d'abord en raison de son coût, la Norvège subventionnant l'achat de l'électricité à un niveau que peu d'autres pays pourraient se permettre. Et deuxièmement, car il s'agit d'une économie qui dispose d'un niveau de revenu parmi les plus élevés au monde (ironiquement grâce à ses réserves de pétrole), ce qui représente un net avantage en matière d'accessibilité financière pour la population.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

En Paca, 1 véhicule d'occasion sur 5 provient de l'étranger

Ecrit par le 16 juin 2026

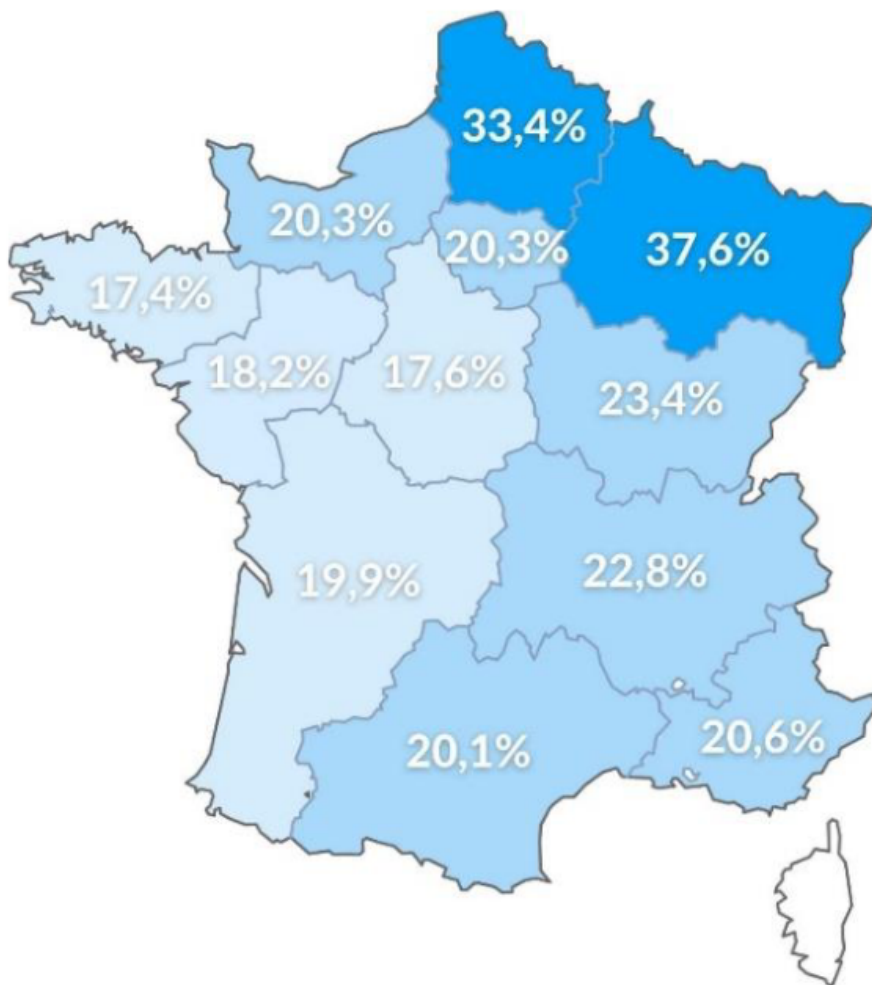


Alors qu'il se vend désormais en France 3 fois plus de voitures d'occasion que de voitures neuves et que le cap des 6 millions de transactions a été franchi en 2021, [Odopass](#), application proposant d'accompagner les particuliers pour l'achat à la revente de leur véhicule d'occasion, livre aujourd'hui une première étude consacrée aux véhicules d'occasion importés, c'est-à-dire dont la première immatriculation a eu lieu à l'étranger.

Cette étude indique ainsi que près de 24% des véhicules d'occasion qui circulent aujourd'hui dans l'Hexagone sont importés, soit près d'1 automobile sur 4. Pour sa part, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 20,6% de voitures importées dans son parc automobile. Elle occupe la 5e place du classement. Elle est talonnée par l'Ile-de-France et la Normandie (20,3%), mais se situe derrière les régions Auvergne-Rhône-Alpes (22,8%), la Bourgogne Franche-Comté (23%), les Hauts-de-France (33%) et le Grand Est (37%).

Part des véhicules dont la première immatriculation a eu lieu à l'étranger dans le marché des véhicules d'occasion par région

Ecrit par le 16 juin 2026



Dans le top 3 des marques automobiles les plus importées en France, on retrouve sans grande surprise trois constructeurs allemands haut de gamme. Les voitures allemandes sont en effet les plus recherchées depuis des décennies et continuent aujourd'hui de bénéficier d'une 'aura' en occasion. Ainsi, BMW arrive en tête (16% des véhicules importés) devant Audi et Volkswagen (13% chacun). Peugeot et Renault, quant à eux, talonnent les marques allemandes avec 12% de véhicules de seconde main ayant été immatriculés à l'étranger avant de circuler en France.

« Il n'est pas rare que le compteur kilométrique de la voiture ait été réduit. »

Ghislain Trabichet, cofondateur d'Odopass

Ecrit par le 16 juin 2026

« Cette première étude met en lumière la part importante des voitures d'occasion importées dans le parc automobile français, explique Ghislain Trabichet, cofondateur d'Odopass. Modèle mythique introuvable dans l'Hexagone ou véhicule simplement moins cher dans un autre pays, de multiples raisons peuvent pousser à acheter sa voiture dans un pays étranger. Mais attention. Ce qui peut poser un problème n'est pas la qualité des modèles importés mais celle des informations sur l'historique et l'entretien du véhicule. En effet, il n'est pas rare que le compteur kilométrique de la voiture ait été réduit. En outre, le contrôle technique à l'étranger est parfois plus laxiste qu'en France (133 points de contrôle aujourd'hui). La voiture peut alors être moins contrôlée. »

L.G.

Association 4A : des baptêmes automobiles au profit du Téléthon

Ecrit par le 16 juin 2026



[L'association 4A](#) (Association avignonnaise automobiles anciennes) propose, ce dimanche 12 décembre, l'opération 'L'Espoir sur 4 roues' : des baptêmes dans des automobiles de collection. Pour 5€, il sera possible de circuler dans l'un des nombreux modèles de voitures mis à disposition par les 160 membres de cette association présidée depuis peu par François Cardineau qui succède à Claude Broquier après 7 ans de mandat. L'intégralité de la somme récoltée sera reversée à l'AFM-Téléthon. Etant donné les conditions sanitaires, le port du masque sera obligatoire.

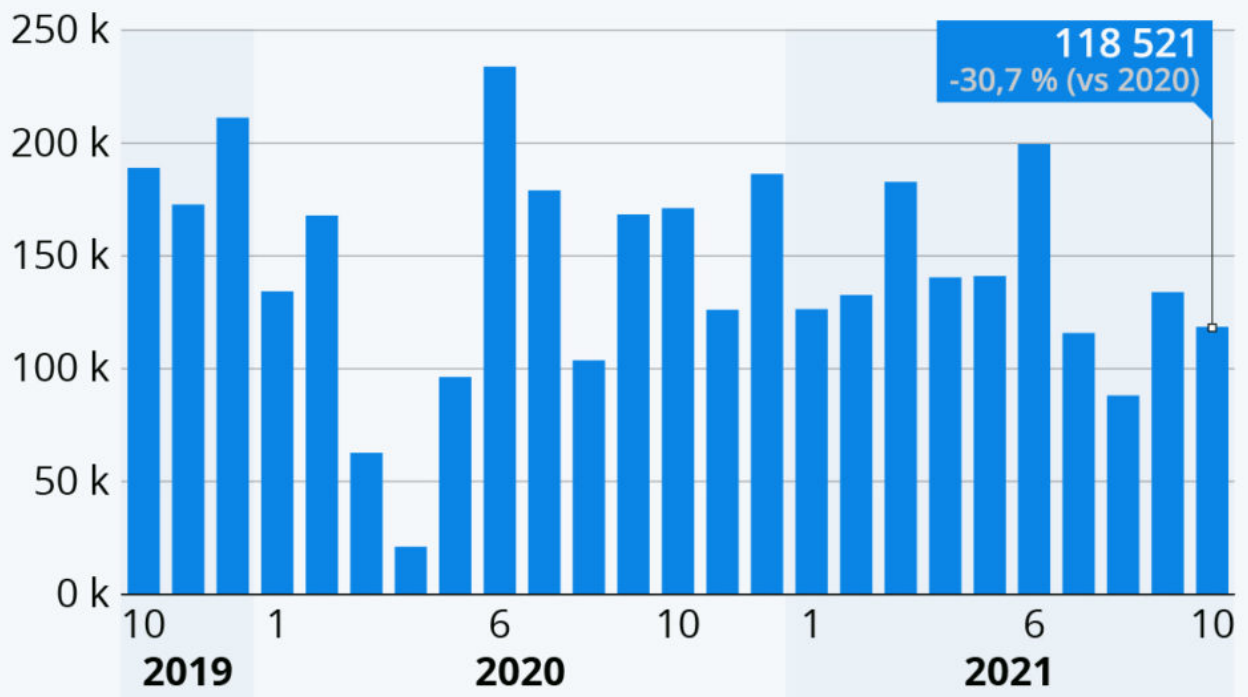
Dimanche 12 décembre. Dès 9h. Allées de l'Oulle. Le carré des célébrités. Avignon. Contact : 06 13 79 86 05

Écrit par le 16 juin 2026

Le marché automobile tourne au ralenti

Le marché automobile tourne au ralenti

Évolution des ventes mensuelles de voitures particulières neuves en France depuis octobre 2019



Source : CCFA



statista

En France, comme ailleurs dans le monde, le [marché automobile](#) tourne au ralenti depuis plusieurs mois,

Ecrit par le 16 juin 2026

en conséquence de la [pénurie mondiale de semi-conducteurs](#). Comme le mettent en évidence les [données](#) du Comité des Constructeurs Français d'Automobile (CCFA), si l'exercice 2021 avait mieux démarré que l'année 2020, paralysée par la pandémie de Covid-19, les chiffres de ventes sont à nouveau faibles depuis le mois de juin.

Au mois d'octobre, 118 521 voitures particulières neuves ont été immatriculées en France (contre 171 050 en octobre 2020), ce qui représente une chute de 30,7 % sur un an. Dans ce paysage, les marques françaises souffrent particulièrement : les ventes du groupe Stellantis (Peugeot, Citroën, DS et Opel), ont chuté de 37,6 % le mois dernier, tandis que [Renault](#) semble légèrement moins affecté, avec une baisse de 28,7 %. Certains constructeurs étrangers sont également à la peine : le groupe Volkswagen a enregistré une chute de 40,3 % de ses ventes en France en octobre, alors que Ford a reculé de 51,2 %. Ce sont les marques asiatiques qui s'en sortent le mieux (-6 % pour le groupe Toyota et +1,8 % pour Hyundai), sans oublier bien sûr de mentionner le constructeur de véhicules électriques Tesla, qui n'en finit pas lui de [battre des records de ventes](#).

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Bien déclarer la cession d'un véhicule

Ecrit par le 16 juin 2026



La préfecture de Vaucluse rappelle que les déclarations de cession d'un véhicule doivent être enregistrées par les usagers en ligne sur le site de [l'Agence nationale des titres sécurisés \(ANTS\) dans la rubrique 'Déclarer la vente de mon véhicule'](#).

Seule cette démarche permettra aux usagers de ne pas recevoir des avis de contravention pour les infractions au code de la route qui seraient commises par l'acquéreur.

Depuis octobre 2017, la préfecture ne traite plus les démarches liées à l'immatriculation des véhicules et n'enregistre donc plus les déclarations de cession de véhicules qui lui sont remises ou transmises.

Les usagers n'ayant pas accès à un équipement informatique peuvent se rapprocher des points numériques présents en préfecture et sous-préfectures :

- Préfecture à Avignon (2 avenue de la folie) : accès sur rendez-vous en téléphonant au 04 88 17 81 95, le mardi et le jeudi de 13h30 à 16h30,
- sous-préfecture d'Apt (Place Gabriel-Péri): accès sans rendez-vous,
- sous-préfecture de Carpentras (62 rue de la Sous-Préfecture) : accès sur rendez-vous en téléphonant au 04 90 67 70 00, tous les matins ouvrés entre 8h30 et 11h30.

Ecrit par le 16 juin 2026

Si besoin, ils pourront être accompagnés par un médiateur numérique.

Ils pourront également bénéficier d'une aide en se rendant dans [les Maisons de Service au public \(MSAP\)](#) du département.

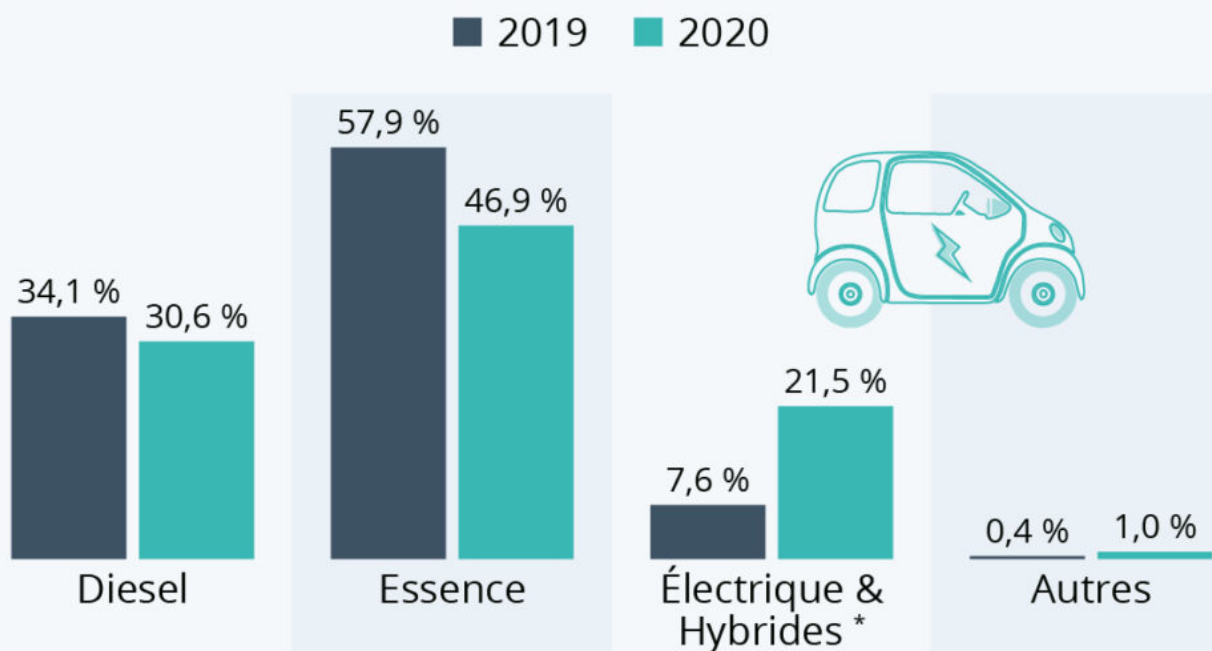
Par ailleurs, en Vaucluse, [plus de 400 professionnels de l'automobile](#) sont habilités pour effectuer ces démarches pour le compte des usagers, moyennant un paiement.

Le boom de la mobilité électrique

Écrit par le 16 juin 2026

Automobile : le boom de la mobilité électrique

Répartition des ventes de voitures particulières neuves en France selon le type d'énergie



* hybrides rechargeables inclus.

Source : CCFA



statista

Malgré les déboires rencontrés par le marché automobile avec la crise sanitaire, l'année 2020 s'est avérée particulièrement faste pour la mobilité électrique. Selon les [chiffres publiés](#) par le Comité des constructeurs français d'automobiles, la part des voitures électriques et hybrides neuves vendues en France a quasiment triplé l'année dernière par rapport à 2019, atteignant 21,5 % de l'ensemble des immatriculations. Dans le détail, les véhicules à motorisation hybride représentent toujours la majeure

Écrit par le 16 juin 2026

partie des ventes (14,8 %), mais les véhicules 100 % électrique ont marqué une très nette progression, passant de 1,9 % des immatriculations en 2019 à 6,7 % en 2020. Dans le même temps, les ventes de voitures particulières à motorisation diesel et essence continuent de s'éroder. La part des véhicules à essence est descendue sous la barre des 50 % en 2020, tandis que les véhicules diesel ont représenté 30,6 % des mises en circulation contre 34,1 % en 2019.

Un demi-million de véhicules livrés par Tesla en 2020

Du côté de Tesla, le géant américain s'était fixé un objectif ambitieux pour l'année 2020, celui de livrer 500 000 véhicules malgré l'impact de la crise. Et si l'entreprise a finalement raté sa cible, on peut toutefois considérer l'objectif comme atteint (en arrondissant les chiffres) puisqu'il ne manquait que 450 voitures à livrer. Selon le rapport des résultats publié par Tesla, la société récemment entrée au S&P 500 a livré un total de 499 550 véhicules en 2020, contre 367 500 un an plus tôt. Entre-temps, la production a dépassé le demi-million de véhicules pour la première fois, avec un nombre record de 180 000 voitures produites au cours du seul quatrième trimestre.

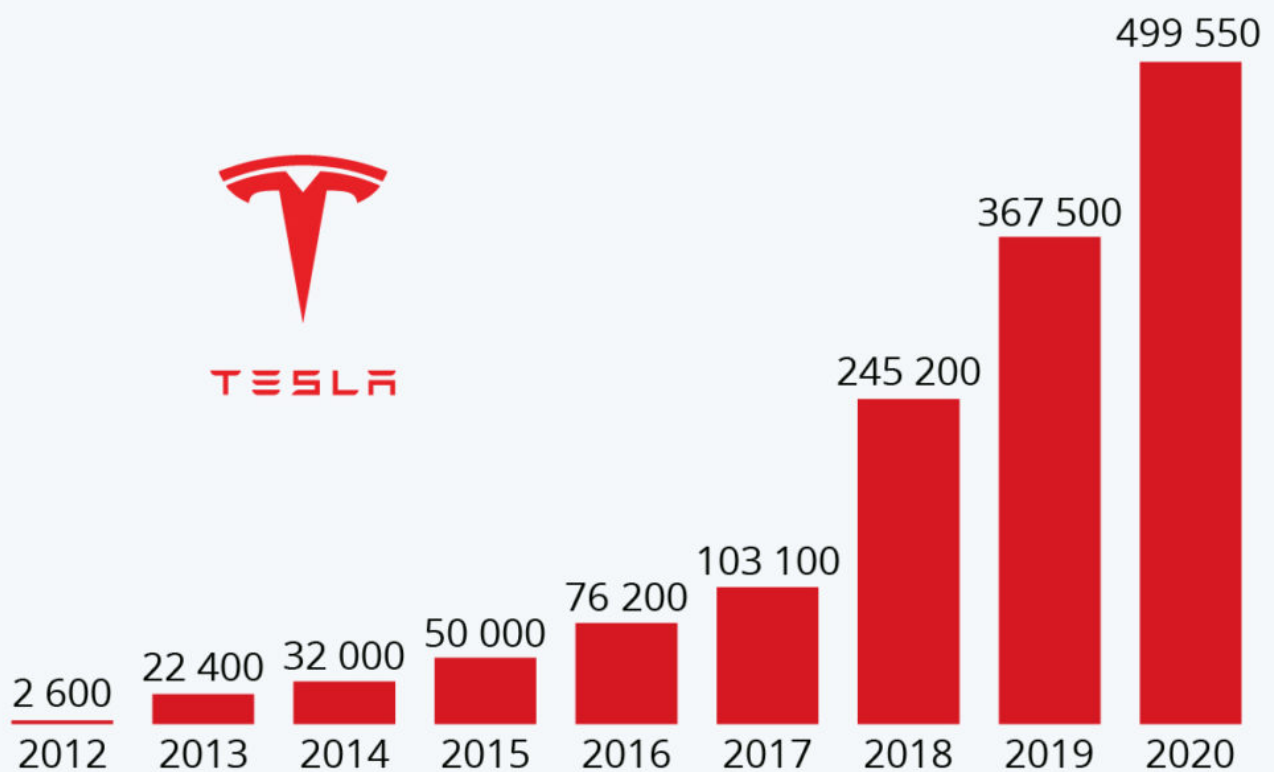
Lorsque la première Model 3 est sortie des chaînes de montage de la Tesla Factory en juillet 2017, l'entreprise n'avait livré que 183 000 voitures sur l'ensemble des cinq années qui avaient précédé - un volume que certains des plus grands constructeurs automobiles écoulent en l'espace d'une semaine. La Model 3, commercialisée comme la première Tesla destinée au grand public, était censée rebattre les cartes et permettre à l'entreprise de se rapprocher de son objectif visant à démocratiser la voiture électrique. S'il aura fallu finalement près de trois ans à Tesla afin de tenir sa promesse initiale de proposer une version de la Model 3 à seulement 35 000 dollars, la montée en puissance des volumes de production après sa sortie en 2017 est plutôt impressionnante.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Ecrit par le 16 juin 2026

Tesla a vendu près d'un demi-million de véhicules

Nombre annuel de véhicules livrés par Tesla depuis 2012



Source : Tesla



Ecrit par le 16 juin 2026

« Dans l'automobile, l'activité ne pourra pas redémarrer sans un coup de starter »

Ecrit par le 16 juin 2026



Comme tout le volet commercial, le service automobile souffre. Et l'annonce du déconfinement est reçue avec une extrême prudence par Francis Bartholomé, président national du CNPA (conseil national des professions de l'automobile).

Ecrit par le 16 juin 2026

Qu'attendait-on de l'année 2020 pour vos professions ?

« Nous nous préparions à une année un peu compliquée, malgré une relative stabilité. Les évolutions côté véhicules neufs, avec de nouvelles normes environnementales, faisaient planer quelques incertitudes sur les entreprises, mais sans inquiétude particulière. Une année-charnière en termes technologiques, pour une clientèle un peu déstabilisée. »

Le constat, au milieu du gué et de la crise sanitaire ?

« Il faut distinguer l'industrie et les services. Il faut d'abord noter que les deux secteurs essaient aujourd'hui de collaborer au mieux, en intelligence, pour qu'un plan de relance cohérent puisse être efficient. A quoi servirait de produire si on ne vend pas ? D'où la mise en place d'un comité stratégique sur l'ensemble de la filière automobile, qui siège à Bercy. Côté services, de la vente à l'entretien en passant par la déconstruction, la crise est profonde, et ce depuis le premier jour du confinement, avec la fermeture des établissements recevant du public et la désertion totale des ateliers dès le 16 mars. Sur les chiffres d'affaires, la vente est à zéro ou presque, et les autres activités impactées à 90%, sur tous les métiers, même la distribution de carburant (-80%). D'où l'importance d'une reprise bien préparée. »

Comment ?

« Nous y travaillons, à travers un plan de Relance Rapide et Responsable, 3 R, particulièrement discuté, pour préparer tous nos métiers au déconfinement, en relation avec le ministère de l'Economie. Sur le plan commerce, des ventes en neuf ou occasion, nous sommes prêts à repartir dès le 11 mai, tout en sachant qu'à l'instar d'autres activités commerciales, la reprise ne sera pas immédiate. Nous espérons donc des aides spécifiques et une réflexion sur la politique d'offre à mettre en place vis-à-vis de la clientèle pour inciter la demande. Avec l'aide des pouvoirs publics, qui pourraient autoriser des leviers d'action sur la TVA par exemple, ou accorder des sur-amortissements sur les véhicules de société. Ce sont des pistes pour réamorcer l'acte d'achat. Bien sûr, il ne faut pas abandonner le volet environnemental avec l'électrique ou l'hybride, mais il faut aussi épauler les véhicules traditionnels, thermiques, pour réussir la reprise et retrouver très vite de la trésorerie. Il faudra aussi adapter les offres marketing sur la réparation/entretien, pour que les ateliers travaillent. »

« Il faudrait renforcer l'offre sur les véhicules électriques en priorité. »

Du côté de l'emploi, des inquiétudes ?

« Nous avons une 'chance', c'est que le dispositif du chômage partiel continue sur le mois de mai, ce qui ne va pas obliger l'ensemble des collaborateurs à revenir dans des conditions dégradées. La reprise sera progressive, et les contraintes sanitaires omniprésentes. L'ajustement du nombre de postes sur les différentes activités est nécessaire dans un premier temps. Et le chômage partiel individuel va nous aider, c'est une très bonne chose. »

Ecrit par le 16 juin 2026

Et sur le volet industriel ?

« Il faudrait je pense renforcer l'offre sur les véhicules électriques en priorité, notamment sur les flottes, pour relancer la machine. Et là-aussi, consentir à un effort du côté des différentes taxes en vigueur... Nous y travaillons, y compris avec Bruno Le Maire, avec qui nous sommes en contact tous les lundis. De notre côté, nous avons déjà préparé ce que nous appelons le Guide de moyens, répondant à nos obligations vis-à-vis de nos salariés, validé par les ministères du Travail et de la Santé, à disposition de l'ensemble de nos métiers, pour décliner toutes les possibilités pour reprendre l'activité en s'exposant le moins possible au virus. Il faut rester extrêmement prudents, pour ne pas que demain, une autre crise nous fasse replonger dans le confinement. On le voit en Allemagne, il y a quelques retours de cas... Il faut sécuriser au mieux nos activités. »

Propos recueillis par [Isabelle Auzias](#), [Tribune Côte d'Azur](#) pour [RésoHebdoEco](#)

[L'Echo du Mardi](#) est l'un des trois membres fondateurs du [Réso Hebdo Eco](#) avec le [groupe ECOMédia](#) et la [Tribune Côte d'Azur](#).

EN CHIFFRES

- 140 000, le nombre d'entreprises recensées sur la filière auto, soit 410 000 salariés dont 94% en CDI. Pour Francis Bartholomé, « la moitié d'entre elles sont sans salarié, et pour certaines, les plus fragiles, il sera malheureusement très difficile de repartir. »
- 27, les différents métiers couverts par le CNPA, vente, entretien, réparation, auto-écoles, dépannage, déconstruction...
- 60 000, le nombre d'apprentis formés par an par la filière, « une fierté » pour le président Bartholomé.
- 8 millions, le nombre de véhicules, neufs et occasion, vendus en moyenne par an.
- 47 millions, le nombre de voitures qui passent par la case entretien par an, pour 26 millions de contrôles techniques effectifs.